

SPECIAL - PIERRY -



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE	Page 2	ASSOCIATIONS	Pages 10-13
LA FÊTE FORAINE	Page 3	INFOS PRATIQUES	Pages 14-16
LES ÉCOLES- LA KERMESSE	Pages 4-5	EXPRESSION DE L'OPPOSITION	Page 17
LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS	Pages 6-7	ÉTAT CIVIL	
LE FLEURISSEMENT	Page 8	VALORISATION DÉCHETS	Page 18
LE TERRAIN DE FOOT	Page 9	NUMÉROS UTILES	

L'EDITO DU MAIRE



Pierrytières, Pierrytiers,

Les températures estivales sont là pour le confirmer, l'été s'est installé à Pierry.

Si le temps clément permet de nous réjouir, il faut toutefois prendre en considération la Covid qui est toujours bien présente et les conditions géopolitiques avec ce conflit militaire à quelques 2 000 kilomètres de Pierry. Chacun a pu et peut, au jour le jour, mesurer les effets de cette crise avec les conséquences sur la vie des ménages, des entreprises et des collectivités.

Mais le soleil et le ciel bleu nous ont permis de profiter d'agréables moments lors de la fête patronale et de la kermesse des écoles organisées au Parc de l'Hors du Ru. Aussi, il convient de savourer ces instants.

Pour l'agrément du cadre de vie de tous, les différentes plantations ont été réalisées et les nouveaux sites végétalisés ont été achevés. Végétal et minéral s'associent pour mettre en valeur les rues de notre village.

Les travaux du stade se poursuivent ainsi que les réunions entre la Mairie et le club.

Les autres dossiers sont en phase d'étude et de modélisation avec le secteur du Tennis notamment pour le côté « sports, loisirs, jeunesse et nature » ainsi que la rue de la Marqueterie pour le domaine voirie et réseaux.

Le premier sera prochainement proposé avec diverses solutions au niveau des équipements. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte, avec un volet important sur la conformité en matière d'accessibilité du site. Ce sera également l'occasion de rénover les abords des courts de tennis.

Pour la rue de la Marqueterie, les travaux de réseaux « eau et assainissement » ainsi que le pluvial seront réalisés par l'Agglo. Initialement programmés pour juin, ils auraient causé une gêne notoire en période de vendanges avec un accès très dégradé vers le coteau. Aussi, lors de la réunion de cadrage réunissant l'Agglo, l'entreprise et la Mairie, j'ai souhaité que les travaux soient reportés sur septembre, en accord avec les participants.

La commune réalisera ensuite les travaux de voirie pour clore l'aménagement de cette rue.

Il nous appartient également de travailler sur le dossier « voirie 2023-2024 » pour poursuivre la rénovation de nos rues. L'objectif fixé est de voir toutes les voiries remises en état pour 2025. Il nous faudra, pour cela, obtenir du SIEM (Syndicat des énergies de la Marne) les derniers effacements de réseaux aériens.

Sur le domaine des bâtiments, trois dossiers sont en projet pour les mois à venir et concernent l'école élémentaire, l'école maternelle et l'église. Nos réflexions portent également sur le cellier du Frère Oudart, immeuble qui mérite toutes nos attentions. Il s'agit d'un patrimoine historique et sa mise en valeur sera un atout pour la renommée touristique de Pierry mais aussi pour les habitants.

Un été studieux sera donc au programme pour les élus.

Nous assurons également le suivi des personnes sensibles dans le cadre du plan « canicule ». Les personnes qui souhaitent en bénéficier peuvent se faire connaître auprès du secrétariat.

Les élus assureront les permanences pour accueillir le public, lundi et jeudi, y compris pendant l'été. Il est plus simple de prendre rendez-vous en fonction des disponibilités horaires de chacun.

En vous souhaitant de très bonnes vacances et vous invitant à découvrir les pages de notre bulletin d'été.

Bien cordialement

Eric PLASSON, Maire



LA FÊTE FORAINE DE RETOUR A PIERRY

VIE DE LA COMMUNE

MERCI à tous les Pierrytiers d'avoir répondu « Présents » lors du retour de notre Fête Patronale.

Celle-ci fut, en effet, un grand succès et l'ensemble des attractions proposées a, nous le pensons sincèrement, apporté joie et convivialité à l'ensemble des nos concitoyens, petits et grands !

Rendez-vous l'année prochaine !



Christophe DAZY,
Adjoint



AU COEUR DE NOS ÉCOLES



Moment convivial pour les élèves de la classe de CM2 de Monsieur FARGET

Cette année encore, le séjour "classe de neige" a dû être annulé en raison des recommandations sanitaires liées à la Covid-19.

La Municipalité souhaitait maintenir son engagement, ce séjour a donc été remplacé par l'offre d'un cadeau privilégié. Chaque élève de CM2 a reçu 4 billets adultes (1 jour/2 parcs) pour découvrir ou redécouvrir un célèbre parc parisien. Les enfants n'ont pas pu avoir la joie de savourer les sensations de la glisse sur les pistes de ski, ils auront le plaisir de profiter des sensations proposées par les diverses attractions !

La remise des présents a été effectuée le 27 juin par Madame SOL et Madame VIÉ-FORBOTEUX, adjointes au Maire, lors d'un goûter dans la salle des fêtes, en présence de Madame MARCHAND, la directrice de l'école élémentaire et de Monsieur FARGET leur enseignant.

Les enfants ont laissé éclater leur joie et leur émotion à l'ouverture des paquets.

Souhaitons-leur de partager un beau moment en famille ou entre amis, et de passer de bonnes vacances... avant l'entrée au collège en 6ème!



Blandine VIÉ-FORBOTEUX, Adjointe au Maire





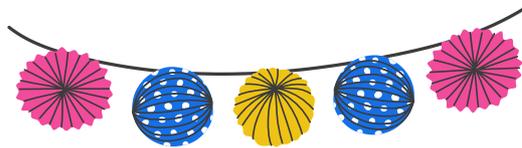
Après-midi festive !

L'année scolaire touche à sa fin. Pour fêter l'arrivée des vacances, les enfants de toutes les classes des écoles maternelle et élémentaire ont préparé un très beau spectacle avec l'aide de leurs enseignants et des agents des écoles.

Le samedi 2 juillet, enfants, enseignants, parents, grands-parents et amis se sont retrouvés au parc de l'Hors du Rû pour la kermesse des écoles.

Chaque classe, des plus petits aux plus grands, a présenté des danses sur le thème de l'été. Les élèves de CM1-CM2 ont joué des sketches écrits et enregistrés par leur soin avec l'aide de leur enseignant.

De nombreux stands, de jeux pour gagner des lots-cadeaux, buvette et vente de pâtisseries, ainsi qu'une tombola, tenus bénévolement par les parents et enseignants, étaient proposés pour animer l'après-midi.



Une surprise attendait les spectateurs en fin de représentation : toutes les classes des deux écoles se sont réunies sur scène pour chanter "Le pouvoir des fleurs" (de Laurent VOULZY), message de Paix et de Bonheur.

Puis Madame MARCHAND, directrice de l'école élémentaire, qui quitte l'établissement, a été honorée et remerciée pour le travail accompli durant toutes ces années à PIERRY. Tous lui souhaitent une belle continuation.



Émotion et joie étaient au rendez-vous pour cette après-midi ensoleillée.
BRAVO à tous les enfants qui peuvent être très fiers d'eux !
BRAVO aux équipes pédagogiques qui ont œuvré pour ce magnifique spectacle !
BRAVO à tous les parents qui se sont investis pour la réussite de ce moment !
Bel été à tous : enseignants, agents des écoles, enfants et familles !



Blandine VIÉ-FORBOTEUX, Adjointe au Maire



MERCREDIS RÉCRÉATIFS



Dernière période des mercredis récréatifs avant les vacances scolaires.

Au cours de ce dernier cycle des mercredis récréatifs, les enfants ont profité d'animations sportives : football, badminton, tennis, jeu de quilles finlandaises, jeu de croquet, jeux sportifs divers. Des mini-olympiades ont été organisées, ce qui a beaucoup plu aux enfants. Ces activités permettent la connaissance de différents sports, et contribuent au développement de l'esprit de groupe, de la dextérité et de l'adresse des enfants.



Le 18 mai, une sortie était organisée. Les enfants sont partis le matin à la découverte de l'équitation, comme Madame COUSIN, directrice du périscolaire-extrascolaire, nous le raconte : "Madame FEDUN, propriétaire du centre équestre d'AY, nous a fait partager, lors d'une matinée, sa passion pour les chevaux. Trois ateliers nous ont été proposés. Une partie théorique avec initiation au matériel du poney (filet, licol, selle...), une partie soin du poney tel que le brossage et, en dernière partie : petite balade en extérieur. À notre arrivée, certains enfants appréhendaient le contact avec l'équidé mais au final, tous sont repartis avec le sourire !".





MERCREDIS RÉCRÉATIFS

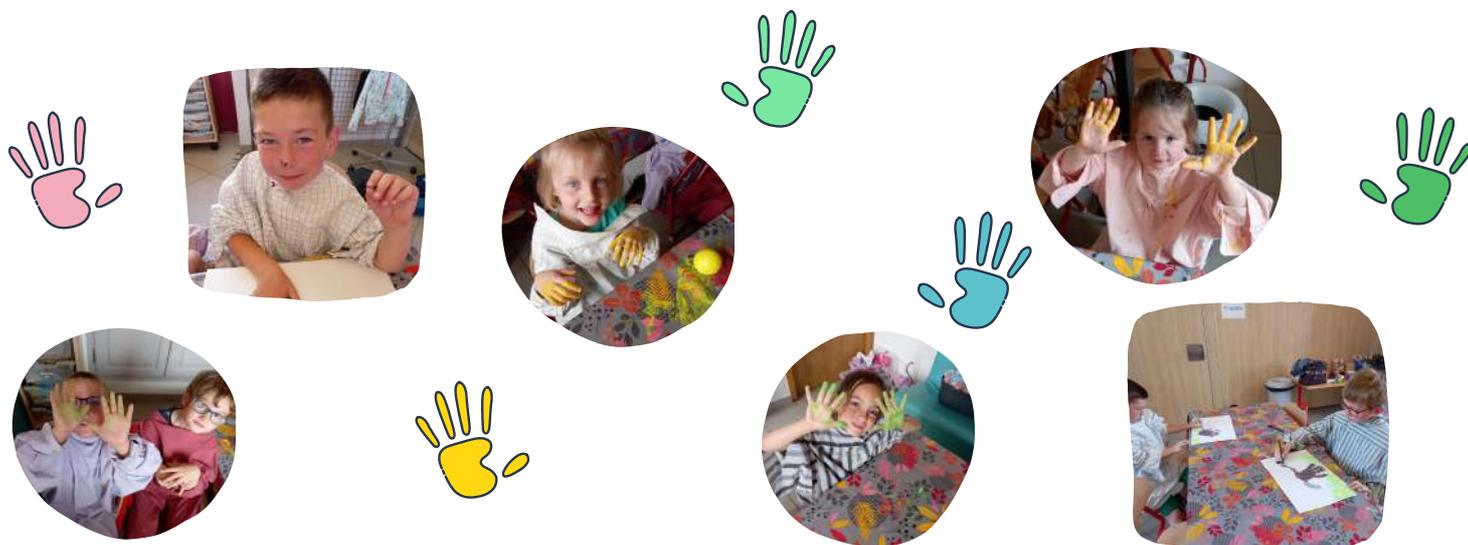


Après l'effort des activités sportives, une promenade à la Ferme aux Oiseaux d'ATHIS a été proposée pour se ressourcer, le 18 mai après-midi. Les enfants ont été ravis de découvrir diverses espèces d'oiseaux exotiques.



Des activités manuelles et créatives ont également été mises en place en lien avec le thème. Enfin, le 6 juillet, pour clore la période et fêter la fin d'année scolaire, les enfants se sont rendus à la piscine et ont partagé un repas "vacances" avant de bénéficier d'une séance ciné dans les locaux du Chai !

Félicitations à l'équipe d'animation : Fanny COUSIN, Cyrille BUCHART, Sylvie COLLINET, Mélanie LEROY, Sandrine MOINET et Elodie SAHRI, pour avoir coaché les jeunes sportifs !



Rendez-vous dès le mercredi 7 septembre 2022, pour la reprise des mercredis récréatifs où les activités sont adaptées aux différents groupes d'âge des enfants et dont la thématique sera:

"Art et Culture : Conception d'œuvres sur le modèle abstrait d'un peintre néerlandais".

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période (de vacances scolaires à vacances scolaires), soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter Madame COUSIN (Directrice Périscolaire-Extrascolaire) au 06.83.15.22.78 ou par mail periscolairepierry51@gmail.com.

Blandine VIÉ-FORBOTEUX , Adjointe au Maire

FLEURISSEMENT DE PIERRY

Cette année, en plus des plantations de fleurs dans les divers bacs du village et l'installation des suspensions, le groupe fleurissement a finalisé les bordures de trottoirs de la rue Pasteur, le massif de la place Henri Leblanc et les chicanes de la rue Léon Bourgeois en recouvrant le géotextile de galets du Rhin.



Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont apporté une aide, appréciable et appréciée, qui a pu alléger le travail de l'équipe technique et embellir notre village. Espérons que la chaleur ne viendra pas trop abîmer toutes ces réalisations.



Françoise SOL, Adjointe

LE TERRAIN DE FOOTBALL FAIT PEAU NEUVE

Depuis près de dix mois, les engins s'activent sur le terrain de football de la commune. Le stade municipal de Pierry va faire peau neuve pour la saison prochaine et sera opérationnel dès la fin du mois d'août, ce qui correspond à la reprise des entraînements et du championnat. Cette rénovation a été l'occasion de mettre aux normes la surface de jeu et compter ainsi sur une homologation d'un terrain de grand jeu de 105 mètres de long sur 68 mètres de large. Dans ce programme, la qualité de l'installation a été augmentée par la pose d'un arrosage automatique comportant 14 arroseurs périphériques et 8 arroseurs installés au centre du terrain, mais aussi par le remplacement de la lisse autour du terrain, l'installation de pare ballons placés derrière les buts à 11 et à 8 et la fourniture d'abris de touche pour les joueurs et les officiels. En exil depuis plusieurs années, le club des Coteaux Sud va pouvoir goûter au plaisir de (re)jouer à domicile et, après les excellents résultats de la saison écoulée, nous souhaitons à toutes les équipes de l'association d'obtenir les mêmes résultats la saison prochaine et de faire bon usage de cette nouvelle structure.



Bruno VERPRAET, Conseiller délégué

Associations



Saison 2021/2022 de l'Entente Sportive des Coteaux Sud, club de foot regroupant les communes de PIERRY, MOUSSY et CHAVOT-COURCOURT

Notre club a perdu une personne importante : Éric Collinet a été actif dans le club de 1996 à 2004, puis était parti pour découvrir d'autres choses. En 2020, il revient aux sources et reprend la présidence du club. Son décès soudain fin 2021 nous a obligés à restructurer notre bureau.

De l'assemblée générale du 21 avril 2022, a été voté le bureau suivant : Président : Rudy GADRET, Vice-président : Franck MICHEL, Secrétaire : Sébastien MAHEUT, Trésorier : Éric DUCORNET, Responsable École de foot : Claude PARMENTIER.

Ce bureau est épaulé par les membres du conseil d'administration et dirigeants : David BLOT, Louis COCHET, Brice DETANTE, Sébastien DUCROT, Georges GESCHWINDENHAMMER, Jules GREFILS, Noël GREFILS, Philippe LECLERC, Benoit RICHARD, Jackie TONNELIER.

Que s'est-il passé pour nos équipes cette saison ?

Les équipes d'**U6-U7-U8-U9 et U11** n'ont pas de classement, elles effectuent des plateaux tout le long de la saison.

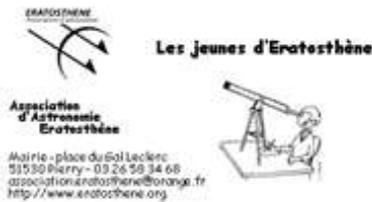
Nos **U13** évoluent en District 3. Ils ont terminé 5ème sur 8 avec 3 victoires et 4 défaites pour la première phase. La deuxième phase a été plus compliquée, ils terminent à l'avant-dernière place avec 1 forfait et 6 défaites. Une saison difficile pour nos jeunes U13 qui, nous l'espérons, feront mieux la saison prochaine.

Nos **U14** ont évolué en District 2 pour la première phase et terminé 1er sur 6 avec 5 matchs dont 5 victoires. La 2ème phase a donc été jouée en District 1, avec un classement final encourageant de 4ème sur 10 équipes. Ils ont aussi participé à la coupe Planète Elec jusqu'aux quarts de finale. Une belle saison des U14 très prometteuse pour la suite.

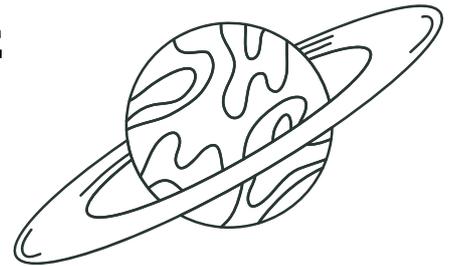
Nos **Séniors** évoluent depuis plusieurs années en District 3. L'arrêt des compétitions depuis 2 ans les avait empêchés de changer de niveau... Avec 19 victoires et 1 défaite, ils terminent 1er de leur groupe et évolueront donc en District 2 la saison prochaine. Ils ont aussi fait de très bons résultats dans les coupes, en s'inclinant seulement 3-1 au stade DELAUNE lors de la finale CHAUVIN LESOEUR (coupe de la Marne toutes compétitions de District confondues) face au racing club d'Épernay évoluant 2 niveaux au-dessus, et en s'imposant 3-2 lors de la finale PROMOCLUB face à l'équipe de réserve de Fagnières. Félicitation à ces jeunes séniors, ainsi qu'à l'équipe encadrante.

Le Président du club, M. Rudy GADRET, remercie toutes les personnes du bureau et aussi ceux et celles qui donnent un coup de main bénévolement auprès du club, car sans eux le club ne pourrait avoir de tels résultats. Encore un immense MERCI de vous investir autant.

Rudy GADRET, Président de l'Entente Sportive des Coteaux Sud



ÉRATOSTHÈNE



La Nuit Des Étoiles aura lieu cette année le samedi 06 août 2022 sur le site de la Marqueterie.

Une observation du soleil sera proposée au public de 16h à 19h à l'aide de télescopes munis de filtres, d'un PST et d'un solarscope.

En soirée, à partir de 21h30, on pourra observer les deux planètes Jupiter et Saturne ainsi que quelques objets du ciel profond.

Les observations se termineront vers minuit.

CETTE MANIFESTATION EST GRATUITE.

ÉRATOSTHÈNE



CLUB DE PING-PONG MAREUIL SUR AY-PIERRY

Notre club de tennis de table a connu une mauvaise passe durant les deux années de Covid avec l'arrêt de plus de 90% de nos licenciés.

Mais, depuis la reprise de notre activité, un petit espoir renaît.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui voudraient pratiquer ce sport avec nous tous les mardis à 18 h dans notre salle.

Pour plus d'informations :
M. DENEUCHATEL Gérard au 06 33 20 14 97.

Le Président, Gérard DENEUCHATEL



LES SARMENTS ARGENTÉS

Bonjour à tous, chers adhérents et Pierrytiers.

L'association se porte bien, elle a continué d'accueillir de nouveaux adhérents durant ces six derniers mois pour les inscriptions aux sorties mais aussi pour les jeux du lundi après-midi toujours suivis du goûter vers 16h, ou du champagne, et de gâteaux les jours anniversaires.

Nous avons prévu une sortie en Baie de Somme mais elle fut annulée car il n'y avait pas assez de monde. Pour la sortie à Fécamp ce fut la même situation à cause d'une augmentation de 600€ sur le car. Le bureau et le président s'en excusent auprès des personnes inscrites.

Un grand voyage de 8 jours était également organisé mais des personnes étaient encore réticentes pour partir.

Une sortie à la Ferme des Michettes était prévue mais à la date retenue, l'établissement était fermé (pas de chance).

Les 23 et 24 juillet prochains nous partons pour une escapade de 2 jours à Morteau (complet).

Enfin, pour les sorties en fin d'année, nous avons déjà beaucoup d'inscriptions.

Pensez à la soirée Beaujolais qui aura lieu le 20 novembre 2022 à la salle des fêtes de Pierry. Elle est ouverte à tous et toutes.

L'association est ouverte à tous les habitants de Pierry et des alentours.

Renseignements les lundis après-midi à la salle du Chai
ou par Téléphone au **06 10 20 79 87**

PS/ : Je tiens à m'excuser auprès de Monsieur DAZY et de la Mairie d'avoir refusé de tenir la buvette lors de la fête à Pierry (problème de santé).

Les membres du bureau et le président des Sarments Argentés, Joël LALIN



LES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR

Les Loisirs de l'Âge d'Or vous souhaitent d'excellentes vacances et pour conclure ce premier semestre nous avons organisé notre pique-nique annuel le dimanche 3 juillet. Un peu plus tôt, les 11 et 12 juin nous avons tenu la buvette à l'occasion de la fête de Pierry, ce qui fut un franc succès à tous les points de vue, la mairie ayant contribué largement à ce succès



Chaque mercredi, nous nous réunissons à la salle « le Chai » à 14h jusque 18h avec des tables de belote, tarot et jeux divers dans une ambiance conviviale avec un petit goûter accompagné de café ou thé.

Voici quelques dates des événements passés et à venir :

- * Le 5 décembre 2021, a eu lieu notre repas-choucroute annuel suivi de quelques pas de danse.
- * Le 9 février 2022, assemblée générale.
- * Le 30 mars 2022, fête des grands-mères. (Chaque mamie est repartie avec une belle fleur).
- * Les 11 et 12 juin 2022, nous avons tenu la buvette lors de la fête patronale.
- * Le 3 juillet 2022, repas pique-nique annuel.
- * courant septembre 2022, sortie « Baie de Somme ».
- * courant novembre 2022 ou décembre 2022, « Soirée années 80 » date à définir....
- * courant mai 2023, sortie visite de la ville d'Amiens.

Nous vous tiendrons informés des dates au fur et à mesure, en fonction des sorties prévues. Cependant, nous invitons les personnes intéressées, soit pour le mercredi après-midi soit par les sorties, à me contacter au **06-89-36-90-93**

Le président, Bruno DELIÈRE.



Agence Postale Communale

Lundi au vendredi
de 9H00/12H15

Téléphone :
03 26 56 30 61

**La boîte aux lettres se trouve
rue Cazotte, à côté du Chai.**

Levées du courrier:
12h du lundi au samedi

Heure Limite de dépôts pour un
départ le jour même:



Passeport biométrique et carte nationale d'identité

A établir dans les mairies équipées de station d'enregistrement des données personnelles (EPERNAY, Place Bernard Stasi ou BLANCS COTEAUX)

Urbanisme

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

Élections

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

Journées Ramassage Déchets

Lundi Matin :
déchets ménagers/ déchets BIO

Jeudi Matin :
En alternance
sac jaune ou bleu

Ouverture secrétariat Mairie

Du lundi au Vendredi
de 9h à 12H
et l'après-midi sur RDV
au 03 26 54 03 15
Fermé Mercredi Après-midi



L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile (de 3 à 90 jours), vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances, soit en vous rendant au commissariat, soit en ligne, et ce entre 45 et 3 jours avant votre départ. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Désherbage : Lors de son premier passage pour le Concours des Maisons Fleuries, le jury a remarqué qu'à la jonction du trottoir et de certaines maisons, les herbes devenaient envahissantes.

Nous vous rappelons que c'est au riverain lui-même de nettoyer cette partie.

Des bénévoles aident au fleurissement et à l'embellissement de notre village, aidez-les en faisant l'effort de désherber le devant de votre habitation. D'avance, un grand merci.

Brûlage de déchets verts : La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer une amende de 450 € maximum. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives.

Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse(liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Les bennes à verre et celles du Relai pour les textiles qui avaient été déplacées de la rue Jean Jaurès au parking de l'Hors du Rû sont revenues au Parc du Tennis, rue Jean Jaurès.

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>.

NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale.

Tel Mairie : 03 26 54 03 15.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous**.

Nous voulons rappeler ici que ces permanences sont toujours actives.

Merci de votre participation

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter **le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15**.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récréatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30. L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com



PLAN DE LUTTE CONTRE LA CANICULE

Courant juin, la mairie a envoyé à toutes les personnes de Pierry âgées de plus de 70 ans, un courrier à remplir et à renvoyer, si elles souhaitent être aidées pendant les périodes de canicule.

Si vous ne l'avez pas fait (oubli, absence ...) vous pouvez toujours contacter le secrétariat de mairie pour modifier cet oubli.

Quelques conseils simples à suivre permettront de réduire les risques liés à la canicule.

Qu'est-ce que la canicule?

La canicule est une période de très forte chaleur au cours de l'été, lorsque la température diurne est élevée sans que la température nocturne descende suffisamment pour rafraîchir l'atmosphère.

Par exemple : si les températures dépassent 35 degrés en journée sans descendre la nuit sous les 20 degrés, pendant plusieurs jours, il s'agit d'une situation de canicule.

Les personnes âgées sont sensibles aux grandes variations de température. En cas de fortes chaleurs, elles sont spécialement exposées au risque de déshydratation et aux dangers de la canicule.

Les raisons de cette vulnérabilité sont :

- des troubles de la sudation : Dans un contexte de fortes chaleurs, les personnes âgées produisent moins de sueur que les personnes plus jeunes. Elles ont donc plus de mal à adapter leur corps aux élévations soudaines de températures.
- un dérèglement du mécanisme de la soif : Alors que, normalement, la sensation de soif apparaît dès que l'organisme a besoin d'eau pour maintenir son équilibre, chez les personnes âgées, elle intervient avec un certain retard. Les personnes âgées doivent donc apprendre à boire avant même d'avoir vraiment soif, que ce soit pendant ou hors période de canicule.

Quelles précautions prendre face à la canicule ?

Des précautions élémentaires et quelques bonnes habitudes peuvent permettre à nos aînés de traverser sans encombre ces épisodes de canicule.

- Fermer les volets, les rideaux ou les stores des fenêtres situées sur les façades exposées au soleil ;
- La nuit, créer des courants d'air dans le logement ;
- Se rendre dans des lieux climatisés (grandes surfaces, magasins...);
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-16h) ;
- En cas de sortie, porter un chapeau, des vêtements amples et de couleurs claires ;
- Prendre régulièrement des douches " normales à tièdes " ;
- Boire entre un litre et demi et deux litres d'eau par jour ;
- Ne pas consommer d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la canicule et favorise la déshydratation ;
- Éviter les boissons à forte teneur en caféine ou très sucrées ;
- En cas de difficulté à avaler les liquides, consommer des fruits et des crudités ;
- Manger normalement même sans faim ;
- Éviter les activités physiques (sports, jardinage) pendant la canicule.

Un dépliant explicatif peut être téléchargé depuis le site: pierry.fr

Sur le bulletin paru en avril 2022 nous signalions notre impossibilité de commenter les orientations budgétaires pour l'année 2022.

Sur ce même bulletin il nous est reproché notre abstention sur la partie investissements lors du vote du budget.

Pourquoi cette abstention pour ce budget prévisionnel : au titre des investissements, il est proposé de provisionner une somme de 500 000 euros pour des travaux d'aménagement du Cellier du Frère Oudart. Nous pensons qu'une réflexion globale doit être menée sur l'utilisation de ce bien afin de trouver un retour sur investissement.

Mais il nous paraît aussi important de prioriser des travaux pour la vie de tous. Nous en aborderons déjà 2 :

1) Accès zone Maxenu et la mise en bitume des trottoirs.

En effet, lorsqu'une personne venant de la rue Pasteur (arrêt de bus) veut aller dans la zone, deux solutions s'offrent à elle après la partie goudronnée près de chez TDD, soit avoir les deux pieds dans la boue lorsqu'il pleut soit passer sur la chaussée avec les gros risques liés à la vitesse des automobilistes, et s'il y a une poussette..... ; d'autre part, il n'y a qu'un passage pour piétons sur ce grand carrefour, comment doivent faire les piétons pour aller chez Carré Flore ou Un Coin de Nature ?

2) Terrain de football.

Si la réfection de la pelouse ne souffre d'aucune contestation (après peut être 40 ans de services !) comment ne pas aborder les travaux qui vont se terminer avec un gros problème complètement ignoré dans le budget initial, à savoir l'invasion du terrain par les lapins. Des solutions techniques existent, chacune avec un pourcentage de réussite proportionnel au prix de revient de la solution adoptée. Ce qui est sûr c'est qu'il ne faut pas se tromper, l'objectif primordial étant de préserver la pelouse et aussi l'intégrité physique des joueurs. Nous pensons que la commune doit mettre à disposition des joueurs un ouvrage complètement sécurisé.

Ensuite, il semble qu'il a été évoqué de faire participer le club de foot aux coûts d'entretien du terrain ? ou de supprimer la subvention annuelle ?

Nous ne connaissons pas de municipalité qui fait participer un club amateur aux dépenses d'entretien d'un équipement mis à sa disposition ..., sinon pourquoi ne pas faire payer à toutes les associations l'entretien des différentes salles dès qu'elles les utilisent ! Bien sûr que c'est impensable.

Nous serons donc totalement opposés à cette éventuelle proposition.

Finissons par une note très positive : absente depuis 2 années, la fête foraine était de retour le week-end du 11 juin. Une belle réussite, une belle réalisation et surtout une bonne fréquentation ; ceci prouve bien que les Pierrytiers ont besoin de se rencontrer, d'échanger et partager des bons moments. A refaire bien sûr et un bon thème à développer... nous nous y emploierons.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à très bientôt.

Alain Gallois – Éric Lavy – Jean-Louis Richard

**Naissance****Décès****Mariage**

Frédéric et Pauline HUYOT,
le 18 juin 2022

Madame Jeannine FELLONI née MARTIN, le
22 avril 2022

Monsieur Jean-Noël HUYS, le 26 avril 2022

Monsieur Jacques FELLONI, le 22 mai 2022

VALORISATION DES DÉCHETS

L'Agence pour le Recyclage des Capsules en Aluminium (ARCA) a noué un partenariat avec le Centre Leclerc Pierry qui devient point de collecte de capsules de café en aluminium. Vous avez donc la possibilité de déposer vos capsules en aluminium dans les bacs de collecte spécifiques situés dans la galerie marchande, côté caisses à la hauteur du magasin Okaidi.

Que deviennent-elles ?

L'ensemble de chaque capsule collectée est recyclé :

- L'aluminium est recyclable à 100% et peut être réutilisé quasi infiniment. Il est donc fondu et sert à fabriquer de nouveaux objets comme des vélos, des ordinateurs ou des éléments de moteurs de voitures par exemple.
- Le marc de café est valorisé en compost agricole.

Pour plus d'informations : www.recyclage-capsules.com

Françoise SOL, Adjointe

**Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :**
15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée

3237 : Pharmacies de garde
3624 : SOS Médecin
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et
témoins)
03.26.56.96.60 Police d'Epernay

Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ERIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire,
soit le Président de l'association

Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

EDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry -51530